

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-2989

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 21

À l'alinéa 191, substituer au mot :

« Département »,

le mot :

« Département-Région ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.